

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AVIS RECTIFICATIF À UNE ANNONCE LÉGALE

7 INVEST PRESTIGE IMMOBILIER

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) au capital de 7.700,00 €

Siège social :

828 154 435 RCS Cayenne

Rectificatif à l'annonce n° **L260015384** annoncée pour parution le 14 octobre 2026 sur **Guyaweb.com** (Guyane, 973), concernant l'extension de l'objet social de la société.

Il convient de rectifier comme suit :

1. Dénomination sociale

Au lieu de : « 7 INVEST PRESTRIGE IMMOBILIER »

Il fallait lire : « 7 INVEST PRESTIGE IMMOBILIER »

2. Date de la décision

Au lieu de : « décisions de l'associée unique du 10 octobre 2026 »

Il fallait lire : « décisions de l'associée unique du 13 octobre 2026 »

3. Activités ajoutées à l'article 6 des statuts

Au lieu de :

« Prestations administratives, commerciales et techniques relatives à l'immobilier, notamment le suivi administratif des locations, la préparation des baux, états des lieux, quittances, avis d'échéance, dossiers locatifs et tous actes préparatoires, sans détention de fonds, effets ou valeurs pour le compte de tiers, sauf autorisation légale et détention des cartes professionnelles requises. »

Il fallait lire :

« Les activités d'entremise en matière de location de biens immobiliers, exercées sous couvert de la carte professionnelle portant la mention « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » prévue par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, et en vertu d'un mandat écrit préalable, notamment la recherche de locataires, la constitution et l'étude des dossiers locatifs, la rédaction des baux et l'établissement des états des lieux ; ces activités sont exercées sans réception ni détention de fonds, effets ou valeurs autres que ceux représentatifs de sa rémunération.

La gestion immobilière pour le compte de tiers, notamment la gestion locative de biens à usage d'habitation, professionnel ou commercial, exercée sous couvert de la carte professionnelle portant la mention « Gestion immobilière » prévue par la même loi, et en vertu d'un mandat écrit préalable. Dans le cadre de cette activité, la société ne reçoit, n'encaisse ni ne détient, directement ou indirectement, aucun loyer, charge, dépôt de garantie ou autre somme versée par les locataires ou par les propriétaires, autres que ceux représentatifs de sa propre rémunération ; ces sommes sont réglées directement par les locataires aux propriétaires. »

Toutes les autres mentions de l'annonce initiale, notamment le maintien des activités statutaires préexistantes, demeurent inchangées.

Pour avis, la gérance

André LAFONTAINE

